

BEAUHARNOIS VOUS INFORME

Vol. 7 - N°3 / le 10 mars 2017



03
2017



LE MOT DU MAIRE

L'IMPORTANCE DES ARBRES EN MILIEU URBAIN

Les arbres occupent une place primordiale dans l'équilibre de notre milieu de vie. C'est pourquoi nous vous présentons un dossier qui traite de leur importance en milieu urbain. Au cours des dernières années, le conseil municipal a mis de l'avant plusieurs actions concrètes pour préserver les arbres sur notre territoire. Nous avons entre autres déployé un plan d'action préventif en cas d'infestation à l'agrile du frêne. Nous avons aussi réalisé le projet collectif *Reboisez avec nous le Beauharnois de demain* au Bois Robert. Pas moins de 1 800 arbres ont été plantés dans le but de créer une importante ceinture verte. Les bénéfices de cette reforestation seront considérables pour les générations futures et contribueront à accroître la qualité de vie des citoyens.

RECORD D'ACHALANDAGE POUR LE SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF

Mise en service il y a un an, la desserte locale connaît une réussite sans précédent. Dès les 10 premiers mois d'opération, plus de 30 000 déplacements ont été effectués alors que l'objectif initial était de 20 000. Nous sommes extrêmement heureux que les résidents de Beauharnois adhèrent à ce mode de transport collectif qui est à la fois bénéfique pour l'environnement et la vitalité de notre économie. Je vous encourage donc à continuer d'utiliser ce service aux retombées si positives.

Claude Haineault

Maire de Beauharnois

La Ville de Beauharnois doit composer avec une population vieillissante dont les besoins évoluent constamment. Dans le cadre de la Politique de la famille et des aînés, nous nous sommes fixés comme objectif de favoriser le vieillissement actif. De ce fait, le Centre d'hébergement Cécile-Godin, en collaboration avec la Fondation de l'Hôpital du Suroît, organise une collecte de fonds afin de faire l'acquisition d'une balançoire adaptée aux personnes à mobilité réduite permettant d'accueillir les fauteuils roulants et les marchettes. J'appelle donc à votre générosité pour réaliser ce projet qui contribue directement à briser l'isolement et à améliorer la qualité de vie des résidents à mobilité réduite du Centre d'hébergement Cécile-Godin.

**Pour faire un don, composez le 450 225-1235
ou rendez-vous sur le site Internet
jedonneenligne.org/fondationhds en précisant
que votre don est destiné au *Projet balançoire*.**



DANS CE NUMÉRO

GRAND DOSSIER
02 • 03

ACTUALITÉS
04 • 05 • 06 • 07

CULTURE ET LOISIRS
08 • 09 • 10

PRÉVENTION
10

AVIS PUBLICS / GREFFE
11 • 12

PROCHAINE
SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL
MUNICIPAL

LE MARDI 4 AVRIL
À 19 H

VILLE DE
Beauharnois
ville.beauharnois.qc.ca

L'IMPORTANCE DES ARBRES EN MILIEU URBAIN

Les arbres représentent une ressource vitale pour la société. Dans les milieux urbains, les espaces verts sont indispensables et doivent demeurer au cœur de nos préoccupations. Ces richesses naturelles se retrouvent trop souvent négligées ou coupées sans raison valable. C'est pourquoi la Ville de Beauharnois a tenu à démontrer leurs multiples avantages sur notre qualité de vie et les gestes que nous posons pour les préserver.



CONFORT ET SÉCURITÉ

- Les arbres nous protègent contre le vent et la pluie ;
- Ils sont utilisés comme écran sonore pour diminuer le bruit pour les projets résidentiels situés près des autoroutes ;
- Les arbres sur une propriété permettent aux voisins d'avoir une plus grande intimité par rapport à ses voisins ainsi qu'à la rue.



DEMANDE DE PERMIS

Un certificat d'autorisation est requis en tout temps pour abattre un arbre sur votre propriété. La Ville délivre des permis uniquement si les critères suivants sont respectés :

- L'arbre est mort ou atteint d'une maladie incurable ;
- L'arbre est dangereux pour la sécurité des personnes ;
- L'arbre est une nuisance pour la croissance et le bien-être des arbres voisins ;
- L'arbre cause des dommages à la propriété publique ou privée ;
- L'arbre doit être nécessairement abattu dans le cadre de l'exécution de travaux publics ;
- L'arbre doit être nécessairement abattu pour la réalisation d'un projet de construction autorisé par la municipalité.

Dans le cas contraire, l'abattage de l'arbre ne sera pas autorisé. Cette mesure est mise en place afin de favoriser le respect des arbres en milieu urbain.

PÉPINIÈRE MUNICIPALE

La Ville de Beauharnois a mis sur pied une pépinière municipale en collaboration avec le Centre des Moissons. Cette initiative permettra à la Ville d'avoir un vaste éventail d'essences d'arbres à sa disposition pour ses espaces publics. La pépinière compte actuellement 100 arbres et ce nombre sera doublé au cours de l'année 2017. Ce projet pilote favorise la plantation d'arbres partout sur le territoire, notamment en bordure des rues et dans les parcs.

AGISSONS COLLECTIVEMENT ET TRAVAILLONS À PROTÉGER NOS ARBRES. DE SIMPLS PETITS GESTES DE LA VIE DE TOUS LES JOURS PEUVENT AIDER.

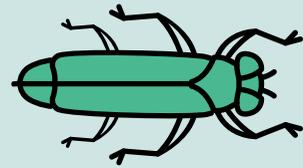
**Évitez d'enfoncer des clous, d'arracher
l'écorce ou de frapper les arbres, c'est déjà une
bonne façon de les protéger!**



RECENSEMENT

La Ville a procédé à l'inventaire des arbres sur son territoire. Elle a dénombré plus de 107 variétés, dont des espèces rares comme le caryer ovale et le micocoulier occidental. De nombreux arbres matures, ayant atteint des dimensions plus que respectables, ornent le territoire de la Ville et méritent de faire l'objet d'une attention particulière.

Plus de 2000 frênes ont été identifiés sur plus de 13000 arbres, soit environ 16% de l'ensemble des arbres identifiés.



AGRILE DU FRÊNE

Un plan d'action préventif en cas d'infestation à l'agrile du frêne a déjà été déployé par le conseil municipal de la Ville de Beauharnois. Bien que nous soyons toujours à l'affût, des tests d'échantillonnages et un premier inventaire des arbres sur notre territoire, permettent d'affirmer que l'agrile du frêne n'est pas présent dans les arbres de la ville.

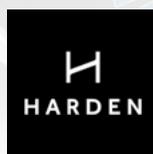
L'agrile du frêne est un coléoptère de couleur métallique extrêmement dévastateur qui parasite le frêne. Il est difficile d'identifier les signes et symptômes d'infestation par l'agrile du frêne. De ce fait, il est recommandé de confier cette tâche à un expert qualifié, tel un arboriculteur. Pour de plus amples informations, consultez le « www.siaq.org/ » Société Internationale d'Arboriculture-Québec inc.

Les signes les plus évidents de la présence de l'agrile du frêne sont:

- La présence de tunnels en forme de «S» sous l'écorce des frênes (ne jamais arracher inutilement l'écorce d'un arbre);
- La présence de petits trous en forme de «D» sur l'écorce des branches et /ou du tronc des frênes.



ACHALANDAGE RECORD POUR LE SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF



Mis en place il y a un an déjà, le service de transport collectif local connaît un véritable succès. Dès les 10 premiers mois d'opération, plus de 30 000 déplacements ont été effectués alors que l'objectif initial était de 20 000.

Depuis le parachèvement de l'autoroute 30, la Ville de Beauharnois est en pleine effervescence. L'implantation d'une desserte locale est rapidement apparue comme une nécessité pour favoriser la mobilité d'une population grandissante. Pour Beauharnois, résolument tournée vers l'avenir, ce service de transport collectif s'inscrit dans les orientations de développement économique et, plus précisément, dans une volonté de revitalisation du centre-ville.

Depuis la dernière année, un autobus aux couleurs de la ville sillonne le territoire pour transporter gratuitement les citoyens vers les différents points d'intérêt de la municipalité. Le circuit, qui comprend 127 arrêts, permet de simplifier et de faciliter les déplacements des résidents sur le territoire que ce soit pour aller travailler, magasiner et participer aux nombreuses activités communautaires ou de loisirs. Ce projet novateur favorise à la fois l'achat local tout en contribuant au dynamisme et au développement de la Ville.

La Ville de Beauharnois tient à remercier et à souligner l'implication et l'appui des entreprises HARDEN et CANAC, deux partenaires importants dans la réalisation de ce projet d'envergure couronné de succès! Le Fonds vert et le CITSO sont également des partenaires ayant contribué à rendre ce projet possible.

CLINIQUE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Les citoyens intéressés à en connaître davantage sur le rôle d'évaluation foncière de leur immeuble sont invités à venir rencontrer les estimateurs professionnels de **la Firme Leroux, Beaudry, Picard & Associés inc.** le 3 avril à l'hôtel de ville.

Pour prendre rendez-vous, communiquez au 450 429-3546, poste 276.





ng
Beauharnois
en santé

COOP DE SOLIDARITÉ

CONSULTATION GRATUITE POUR LES ENFANTS DE 0 À 17 ANS

Pour une consultation en pédiatrie et en gastro-pédiatrie, D^r Babakissa sera présent à la coopérative :

Les vendredis 10 et 24 mars ainsi que les 14 et 28 avril de 9 h à 16 h

Information et rendez-vous : 450 395-3990

CONFÉRENCE PROJET DOVEE

(diagnostic précoce du cancer de l'ovaire et de l'endomètre)

Le vendredi 20 mars, de 10 h à 12 h

Centre communautaire, salle Dominique-Julien (310).
Gratuit pour tous.

INVITATION AU VERNISSAGE

Une des œuvres de l'artiste peintre Anick Boulet sera remise au hasard parmi les personnes présentes au vernissage le jeudi 16 mars à 17 h à la COOP Santé.

Un rendez-vous à ne pas manquer! Pour en savoir plus sur l'artiste, visitez le www.anickboulet.com



COOP SANTÉ : 33, rue Richardson, Beauharnois
Pour obtenir de l'information et pour prendre rendez-vous, composez le 450 395-3990.

LE COUP DE CŒUR



L'ACTION BÉNÉVOLE AU CŒUR D'UNE COMMUNAUTÉ ET D'UN QUARTIER!

Nous désirons souligner l'initiative bénévole de M. Serge Gamelin et M. Michel Montpetit. Depuis plusieurs années, MM. Gamelin et Montpetit contribuent activement à l'entretien de la patinoire extérieure du parc Tisseur. Nombreux sont les enfants qui bénéficient de leur générosité en pratiquant leurs activités favorites à proximité de leur domicile. Une salutation bien spéciale à ces messieurs ainsi qu'à tous ceux qui participent au bien-être de la collectivité. Votre implication est essentielle au dynamisme de notre collectivité!



EMPLOIS ÉTUDIANTS – ÉTÉ 2017

Les formulaires d'emplois étudiants pour l'été 2017 sont maintenant disponibles.

Pour postuler, consultez le site Internet de la Ville de Beauharnois au www.ville.beauharnois.qc.ca/offres-emplois

POUR TOUS LES POSTES, VOUS DEVEZ RÉPONDRE AUX EXIGENCES SUIVANTES :

- Être résident de la Ville de Beauharnois;
- Être âgé de 17 ans et plus avant le 30 septembre 2017;
- Répondre obligatoirement aux exigences spécifiques de l'emploi;
- Être étudiant à temps plein dans une institution reconnue et y retourner à l'automne (une preuve peut être exigée).



BIBLIOTHÈQUE DE BEAUHARNOIS

LES SAMEDIS MUSICAUX

Découvrez l'univers du rock'n roll le **25 mars** lors de nos samedis musicaux!

Un style musical différent sera au cœur de nos découvertes tous les derniers samedis du mois.

EXPOSITION

Depuis quelques semaines, de nouvelles toiles ornent le mur d'exposition de la bibliothèque.

Vous souhaitez afficher vos œuvres ? Contactez le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au 450 429-3546, poste 266.

Merci à
M. Réal Laurin
pour cette belle
collaboration

CONFÉRENCE VOYAGE AUX PAYS DU THÉ

En collaboration avec la Maison de thé Camellia Sinensis, voyagez dans l'intimité du monde du thé. Une conférence haute en couleur et en saveur où vous pourrez goûter à deux théés parmi les plus récentes découvertes.

Samedi 25 mars à 10h

Gratuit

Inscription obligatoire : 450 429-3546, poste 242.



BEAUHARNOIS EN 2.0

SUIVEZ-NOUS SUR :





CALENDRIER DES ACTIVITÉS



MARS

12

DÉJEUNER CHEVALIERS DE COLOMB ET COIN DU PARTAGE

8h à 13h

Coût: 8\$

Information: 450 225-1818

18

HEURE DU CONTE

10h

Bibliothèque de Beauharnois

Information:

450 429-3546, poste 242

20

DÎNER DE L'AQDR

11h30

La Porte de Beauharnois
(152, rue St-Laurent)

Information:

Carole Leblanc 450 225-0505



20

DÉBUT DU TOURNOI DE HOCKEY PIERRE LANIEL

20 mars au 2 avril

Aréna André-Richard

23

DÉBUT DES COURS DE QI GONG

19h

Centre multifonctionnel

Information:

Brigitte Primeau 450 225-3637

29

CLUB DE LECTURE POUR ADULTES

13h

Bibliothèque de Beauharnois

Inscription:

450 429-3546, poste 242

31

PÉDAGO-LÉGO

13h à 16h

Bibliothèque de Beauharnois

Information:

450 429-3546, poste 242



AVRIL

2

DÉJEUNER DE LA LÉGION ROYALE CANADIENNE

358, boulevard de Maple Grove

Information:

450 429-7191 (légion) ou

Pierre Gendron 450 429-3386

8

CAT BINGO

ORGANISÉ PAR AMIAOU

19h

Centre communautaire,
salle Marie-Rose

Information:

Michelle Rioux 514 743-2428

12

DÎNER FADOQ

Local de la FADOQ

au centre communautaire

Information:

Denis Grondin 450 429-3362

22

SOUPER SPAGHETTI

AU PROFIT DES PREMIERS RÉPONDANTS

Adulte: 13\$

5-12 ans: 8,50\$

0-4 ans: gratuit

18h, au Bar le Pic

Information: 450 429-7336



COMMENT RÉUSSIR SES SEMIS

La saison du jardinage approche et la sensation des mains dans la terre vous manque? Pour réussir vos semis, assistez à la conférence de Geneviève Belhumeur, agricultrice urbaine.

Le secret d'un jardin réussi débute par des semis vigoureux. Vous apprendrez comment prévenir la fonte des semis, les problèmes de germination et d'autres astuces d'une jardinière aguerrie.

20 mars à 19h au centre communautaire, salle Yvon-Julien

Admission: 7 \$

Inscription obligatoire: 514 442-5486

CLINIQUE D'IMPÔTS

Une clinique d'impôts est offerte à la population de Beauharnois, de Saint-Étienne-de-Beauharnois et de Saint-Louis-de-Gonzague. Ce service s'adresse aux personnes dont le revenu brut est inférieur à 25 000 \$ pour une personne seule ou 30 000 \$ pour un couple et dont les revenus d'intérêt annuels ne dépassent pas 1 000 \$.

Période d'inscription: tous les mardis et jeudis du mois de mars de 9h à 11h45 et de 13h à 16h à la salle Marie-Rose (local 115) du centre communautaire de Beauharnois.

Coût: 3 \$ par inscription

Information: 450 429-6453

DOCUMENTS REQUIS

- Tous vos papiers de 2016;
- L'avis de cotisation pour 2015;
- Le relevé 31 (pour les locataires avec bail);
- Compte de taxes municipales 2017 (pour les propriétaires).



CINÉMA PYJAMA

L'ÉCOLE DE DANSE « BEAU'ART DANSE »
ORGANISE UNE SOIRÉE CINÉMA
EN PYJAMA.

Le vendredi 24 mars dès 18 h

À l'affiche, le film d'animation *Comme des bêtes* suivit du film culte *Ghostbusters* seront présentés.

Billet 5 \$ disponible à l'entrée ou
dès maintenant à l'hôtel de ville.

À la salle Marie-Rose du centre communautaire.

Vente de collation sur place au coût de 1 \$.
Apportez vos oreillers et couvertures!

CLUB DE VÉLO PATRIOTES

APPEL AUX PASSIONNÉS DE VÉLO

Le Club Vélo Patriotes 1838 est à la recherche de gens intéressés à seconder le comité organisateur dans leurs activités.

Pour plus d'information, communiquez avec
M. André Charlebois au 450 395-1868 ou
par courriel andrecharlebois8@gmail.com.



PRÉVENTION



Du samedi 11 mars
au dimanche
12 mars

CHANGEMENT D'HEURE VÉRIFIEZ VOTRE AVERTISSEUR!



C'est dans la nuit du samedi 11 mars au dimanche 12 mars que nous avancerons les horloges d'une heure. Nous vous encourageons à profiter de ce passage à l'heure avancée pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, en remplacer la pile. Les avertisseurs de fumée doivent généralement être changés après une période de 10 ans et il est obligatoire d'en avoir un fonctionnel dans son logis. Il s'agit de gestes simples qui peuvent sauver des vies.

Pour limiter les risques de courts circuits ou d'incendie, pensez aussi à enlever les lumières de Noël dès les premiers jours du printemps. Les guirlandes de lumières extérieures ne sont pas conçues pour supporter la chaleur de l'été.



1 AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation sur les projets de règlements numéro 701-25, 701-26 et 701-27

AVIS aux personnes intéressées :

Lors d'une séance du conseil de la Ville de Beauharnois tenue le 7 février 2017, le conseil a adopté les premiers projets de règlements suivants :

Premier projet de Règlement numéro 701-25 modifiant le Règlement de zonage numéro 701, tel qu'amendé, aux fins de modifier les limites des zones H-19, HC-21 et PAE-20.

ZONES VISÉES ET MODIFICATION : Les zones visées H-19, HC-21 et PAE-20 et les zones contiguës A-23, CO-17, CO-18, H-22, HC-16 et P-51 sont illustrées au croquis suivant. Ces zones sont situées sur la rue des Éclusiers à l'intersection du chemin du Canal. Cette modification permettra au promoteur Voyer & Tremblay de terminer son projet de résidences unifamiliales jumelées.



Premier projet de Règlement numéro 701-26 modifiant le Règlement de zonage numéro 701, tel qu'amendé, afin de modifier la grille des usages et des normes de la zone C-220 en y ajoutant l'usage spécifiquement permis m) clinique vétérinaire et de soins pour petits animaux (sans service de pension), de la sous-classe CA 2, en diminuant la marge avant minimale à cinq (5) mètres pour tous les usages permis ainsi qu'en modifiant les dimensions de lot.

ZONE VISÉE ET MODIFICATION : La zone visée C-220 et les zones contiguës A-185, C-107, H-219, HC-109, P-110 et P-66 étant illustrés au croquis suivant. Cette zone est située sur le prolongement du boulevard Cadieux à l'intersection du chemin de la Beauce. Cette modification permettra la construction d'une clinique vétérinaire et de soins pour petits animaux (sans service de pension).



Premier projet de Règlement numéro 701-27, modifiant le Règlement de zonage numéro 701, tel qu'amendé, afin de modifier la grille des usages et des normes de la zone C-106 en y ajoutant l'usage spécifiquement permis c) cabinet d'optométristes de la sous-classe CA-2.

ZONE VISÉE ET MODIFICATION : La zone C-106 et les zones contiguës C-107, H-111, HC-125, P-66 et PAE-105 sont illustrées au croquis suivant. Cette zone est située sur le boulevard Cadieux plus particulièrement dans le projet commercial Harden. Cette modification permettra l'installation d'un cabinet d'optométristes.



Ces projets de règlements contiennent une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ces projets de règlements, conformément à la loi, seront soumis à une consultation publique quant à leurs objets et aux conséquences de leurs adoptions lors d'une assemblée publique tenue par le conseil, le **21 mars 2017 à 19 h** à la salle du conseil située au 660, rue Ellice, à Beauharnois.

Lors de cette assemblée publique, seront entendus les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Ces premiers projets de règlements peuvent être consultés au bureau de la greffière, au 660, rue Ellice, 2^e étage à Beauharnois, durant les heures ordinaires de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Donné à Beauharnois, ce 10 mars 2017.

Manon Fortier, greffière

AVIS PUBLICS / GREFFE

2 AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est par la présente donné que, lors de la séance du conseil municipal de la Ville de Beauharnois tenue le 7 mars 2017, les règlements suivants ont été adoptés :

- o Règlement numéro 2017-03 décrétant un taux de taxation pour l'entretien du cours d'eau Saint-Laurent et sa branche 1.
- o Règlement numéro 2017-04 modifiant le Règlement pénal général numéro 2005-007, tel qu'amendé, afin d'abroger le chapitre VII traitant sur le contrôle et la garde des animaux domestiques dans la Ville de Beauharnois.

Ces règlements sont déposés à mon bureau où toute personne intéressée peut les consulter aux heures ordinaires de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Ces règlements entreront en vigueur conformément à la loi.

Donné à Beauharnois, ce 10 mars 2017.

Manon Fortier, greffière



Vol. 7 - N° 3 / Le 10 mars 2017

Le bulletin municipal *BEAUHARNOIS VOUS INFORME* est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Beauharnois.

La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. Tout texte publié dans ce mensuel peut être reproduit avec mention de la source.

Conseillère aux communications :
Stéphanie Leduc Joseph

Directrice des ressources humaines et des communications :
Paméla Nantel

Design graphique, rédaction et révision de textes : duval design communication

Impression : TC Imprimeries
Transcontinental

Tirage : 6 750 exemplaires



Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.

VILLE DE
Beauharnois
HÔTEL DE VILLE

660, rue Ellice, bureau 100
Beauharnois (Québec) J6N 1Y1

450 429-3546

www.ville.beauharnois.qc.ca

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Linda Toulouse
Secteur de Pointe-du-Buisson

Patrick Laniel
Secteur Saint-Louis

Gaëtan Dagenais
Secteur des Îles-de-la-Paix

Michel Quevillon
Secteur de la Beauce

Jacques Daoust
Secteur du parc industriel

Guillaume Lévesque-Sauvé
Secteur des Moissons

Julie Fortin
Directrice générale

Claude Haineault
Maire